



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FGAF, Antoine BREINING

DES BASES SOLIDES POUR UNE FGAF RECONSTRUITE

En 2005 lorsque s'est tenu le Congrès de Balaruc-les-Bains, l'ambiance, peut-on le contester, n'était pas au beau fixe. La FGAF était à un tournant important de son histoire. Après avoir placé toutes ses espérances dans la construction de l'UNSA, après avoir soutenu sans réserve les directions successives de l'UNION, après avoir engagé de nombreux militants et sympathisants dans cette aventure, la réalité a été rude.

En l'espace de deux ans, tous les signes de la nature hégémonique de l'UNSA se sont traduits dans les faits : modifications des statuts fondateurs, mise à l'écart d'anciens militants, tentative de putsch et de déstabilisation dans un certain nombre de syndicats et à la FGAF. Tout cela, nous l'avons vécu amèrement.

La question qui se posait alors, était de savoir si nous allions accepter cette situation, non pas, parce qu'elle nous convenait, mais tout simplement parce que notre engagement avait été tellement fort qu'un retour en arrière s'avérait presque impossible et illusoire. Et, rapidement, il y eût un sursaut !

Certaines organisations décidèrent de réagir, quitte à subir plus encore les foudres de l'UNSA. C'est ainsi que notamment les Territoriaux de la FA-FPT ont commencé, dès 2003, à placer les jalons d'un retour vers l'autonomie, pour contester les modifications de statut imposées par l'UNSA. Ce ne fût pas facile, mais la quasi-totalité des syndicats territoriaux ont soutenu résolument cette démarche.

D'autres ont eu la même réaction et c'est ainsi qu'un vent d'espoir et de liberté a soufflé sur la FGAF et sur ceux qui étaient fermement attachés à des valeurs d'indépendance, de liberté et d'autonomie.

C'est ainsi qu'en 2006 à Bagnolet, nous avons décidé de quitter l'UNSA et de reconstruire la FGAF avec ceux qui lui étaient restés fidèles.

OU EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

1. La consolidation des fondations

Dans un premier temps, nous avons eu à adapter nos statuts, afin de les rendre plus lisibles, plus souples, moins contraignants pour nos syndicats, en somme plus modernes.

Le Bureau mis en place autour de moi à Balaruc-les-Bains, s'est montré d'une énergie et d'une cohésion remarquables. Des militants et des responsables, jusque-là restés un peu dans l'ombre, ont soudain démontré une motivation extraordinaire. Cette équipe solide a permis d'assainir les finances de la FGAF, de manière à ce qu'aucun risque d'ordre matériel ne pèse. Des réserves ont été reconstituées.

La communication et l'information ont été relancées par un journal de plus en plus attrayant et agréable à lire. L'expression dans ce journal est libre et chaque branche de la Fonction publique y explique ses problèmes, ses revendications, mais aussi tous ses succès.

Nous avons aussi créé récemment la lettre électronique FGAF Infos, qui se veut un lien permanent et rapide avec nos responsables.

Un site internet a été développé et donne aujourd'hui de la FGAF, une image dynamique.

Les réunions des instances nationales sont régulières et animées.

Depuis quelques mois, une organisation du travail plus adaptée à l'évolution de la FGAF a été mise en place. Des groupes de travail thématiques fonctionnent régulièrement. Des réflexions sont menées sur les sujets d'actualité, tels que le dialogue social, la représentativité, le service public, le pouvoir d'achat, les retraites.

Toutes ces réflexions donnent matière à un positionnement plus clair et surtout plus pertinent de la FGAF.

2. Rassurer ceux qui sont restés à la FGAF

Une fois ce fonctionnement solidifié, il fallut, bien sûr, rassurer ceux qui avaient choisi de rester à la FGAF, non pas qu'ils aient des envies d'abandonner le navire, mais tout simplement parce qu'ils avaient connu des périodes de doute et que parfois, dans leurs propres structures, des points de vue divers s'exprimaient.

Avec l'équipe qui m'entourait, nous avons entrepris de visiter tous les syndicats pour les informer, en toute transparence, de ce qui s'était passé, des raisons de nos décisions, du fonctionnement que nous avons mis en place et de l'avenir que nous souhaitons.

Il faut dire que ce travail a été remarquable et enthousiasmant. Je tiens ici à remercier, plus particulièrement, Ghislaine ANGLIONIN, Abel GONCALVES et Lucien MASSON et d'autres qui ont été en permanence à mes côtés dans cette aventure. C'est ainsi que, tant à la Santé que chez les Territoriaux, mais aussi dans les services de l'Etat où nous étions présents, notamment ceux du Premier Ministre, le ralliement à la FGAF s'est fait sans réserve et après des débats riches.

Dans cette aventure, nous avons aussi pu compter sur l'investissement, sans réserve, de Marie-Do MARFAING sans laquelle, rien n'eût été possible. Elle a assuré le quotidien de notre Fédération, veillant à ce que tout fonctionne dans les règles statutaires, organisant les réunions et les rendez-vous, s'occupant du journal et de la communication.

3. Assurer le développement

Dès lors, que nous avons compté nos troupes et mesuré notre représentativité, il fallut, bien sûr, penser au développement.

Cette démarche de développement s'inscrivait dans un contexte particulièrement difficile et tendu. En effet, c'est à partir de 2006 que l'on a observé une baisse sensible du taux de syndicalisation global dans notre pays, baisse qui a aussi touché la Fonction publique.

Le dialogue social sur le plan national étant au point mort. Vendre du syndicalisme n'était pas chose facile. Le gouvernement Villepin s'était attaché à mettre en place de nombreuses mesures, de façon unilatérale, sans que des négociations avec les syndicats aient été conduites. Ce fut une période difficile où les syndicats furent dépassés par la révolte des étudiants, notamment pour le CPE.

Je ne développerai pas plus la suite des événements. En 2007, les choses se sont encore aggravées et vous savez, toutes et tous, à quel point aujourd'hui l'action syndicale est marginalisée.

Par ailleurs, nous souhaitons aussi que ce développement s'inscrive dans les valeurs de la FGAF. Il ne s'agissait donc pas de faire du recrutement à outrance, et parfois c'eût été possible, mais bien plutôt de faire adhérer des composantes, ouvertes à nos idées, pour assurer le long terme. En fait, le passé récent nous a rendus exigeants.

C'est ainsi que HORIZON PATSI nous a rejoints tout d'abord, en permettant ainsi à la FGAF d'être à nouveau présente au Ministère de l'Intérieur.

Un peu plus tard, ce sont nos collègues du SPSCM de Bercy qui ont décidé d'adhérer à la FGAF.

Et plus récemment, ce sont nos collègues de la CSEN-SNALC qui se sont affiliés à notre organisation, permettant ainsi à la FGAF de réinvestir le Ministère de l'Education nationale, celui de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.

À chacune de ces étapes, s'inscrivent d'excellents souvenirs d'échanges, de discussions, mais aussi de nouvelles ambitions.

Ce sont chaque fois les Assemblées générales de ces organisations qui ont fait le choix de se joindre à nous, parce que leurs dirigeants, mais également leurs adhérents, partagent les idées et les valeurs d'un syndicalisme apolitique, indépendant et surtout libre. L'investissement de tous ces collègues dans la bonne marche de la FGAF est remarquable et leur adhésion saura faire grandir le mouvement Autonome et sa particularité dans le monde syndical.

4. Conforter notre représentativité

La quatrième étape consiste à conforter notre représentativité. Bien sûr, la justice avait déjà donné toute sa légitimité à la FA-FPT chez les Territoriaux, en lui confiant, sans équivoque, les sièges qu'elle détenait déjà au Conseil supérieur de la FPT. Ce fut un grand échec pour l'UNSA qui ne s'attendait pas à être ainsi éloignée du champ syndical territorial. Mais notre représentativité a aussi dû se construire à travers les résultats électoraux obtenus par les uns et les autres au niveau ministériel.

C'est ainsi que nos collègues de HORIZON PATSI, au Ministère de l'Intérieur, ont réussi à travers leurs résultats aux élections à être présents dans de nombreuses instances paritaires et peuvent ainsi participer à leurs travaux.

Le SPSCM de Bercy, pourtant confronté à des organisations très présentes dans ce Ministère, a lui aussi obtenu des scores remarquables. Ce syndicat siège dorénavant dans la plupart des instances paritaires du Ministère et participe à de nombreuses discussions sur l'organisation du travail.

Enfin, et dernièrement, nos collègues de l'Education nationale ont eux aussi obtenu des scores remarquables. Ces élections dans l'Education nationale ont d'ailleurs été un test particulièrement réussi, puisque ce n'est que quelques mois avant l'échéance électorale, que cette organisation s'est affiliée à la FGAF.

Faut-il aussi rappeler l'excellent score obtenu par le SAPPM qui siège dans toutes les instances paritaires des services du Premier Ministre et qui s'est ainsi taillé une image exemplaire.

La FGAF a donc aujourd'hui matière, notamment à l'Etat, à revendiquer sa représentativité dans les instances paritaires nationales au regard de l'agrégation des résultats obtenus dans les différents ministères. C'est ainsi qu'un dossier solide a été constitué et que des démarches ont été entreprises auprès des Ministres concernés pour obtenir de siéger à nouveau au Conseil supérieur de la Fonction publique d'Etat. Nous ne nous faisons pas d'illusion, car le chemin sera certes long et difficile. Mais la voie est tracée et l'important travail réalisé au cours des deux dernières années ne peut que nous encourager, afin d'obtenir la place qui revient à la FGAF sur l'échiquier national. La

loi portant rénovation du dialogue social va poser de nouvelles règles pour participer aux instances paritaires nationales. Il est évident que dans ce contexte qui incite aux regroupements, la FGAF va être amenée à accueillir d'autres syndicats et d'autres structures qui s'inscrivent dans ses valeurs. Nous sommes prêts aujourd'hui à les recevoir pour construire avec eux ce grand mouvement autonome et apolitique auquel ils aspirent.

Personnellement, je suis persuadé, mais ceux qui m'entourent le sont également, que cette construction n'est non seulement possible, mais totalement réalisable. C'est à cela que je vous invite à travailler au cours du prochain mandat, de manière à ce que l'histoire de la FGAF puisse se poursuivre.

UNE ACTIVITÉ SYNDICALE INTENSE

Bien sûr en plus de cette consolidation de nos fondations et de cette reconstruction, le Bureau national a développé une activité syndicale intense.

Celle-ci s'est traduite par plusieurs moments forts :

1. Les conférences sur la Fonction publique

Il y a près de deux ans, le Gouvernement a engagé une série de conférences qui avaient pour objectif de fixer les orientations de modernisation de la Fonction publique. Plusieurs membres du Bureau national ont participé à nos côtés au lancement de ces conférences, en présence du Premier Ministre et d'Eric WOERTH et d'André SANTINI, respectivement Ministre du Budget et Secrétaire d'Etat à la Fonction publique.

La FGAF a fait valoir ses observations et ses réflexions sur chacun des sujets évoqués par ces conférences, même si nous n'avons pas pu participer physiquement à un certain nombre de réunions auxquelles nous n'étions pas conviés. Il était néanmoins important que la FGAF précise ses positions dans un contexte particulièrement tendu dans la Fonction publique.

2. Le rapport Silicani ou Livre blanc

À la demande du Président de la République, le Conseiller d'Etat SILICANI a rédigé un Livre blanc sur les évolutions à engager dans la Fonction publique. Là encore, la FGAF a réagi et a fait part, tant au rapporteur qu'aux ministres concernés, de son profond désaccord sur un certain nombre de préconisations de ce rapport. La FGAF a en particulier critiqué plusieurs points sensibles qui sont :

- ♦ la proposition de privatisation d'un certain nombre de services publics,

- ♦ la remise en cause du statut de la Fonction publique par la mise en place d'un statut de contractuel qui a pour objectif à terme, de supprimer celui de la Fonction publique,
- ♦ la possibilité donnée, dans les trois Fonctions publiques, de licencier des fonctionnaires pour inemployabilité,
- ♦ la mise en place d'une rémunération au mérite dans laquelle la part de l'arbitraire et du subjectif serait prépondérante. Le Gouvernement a engagé, dès à présent, un certain nombre de réformes qui vont dans le sens du rapport Silicani, mais également des propos tenus par le Président de la République devant les élèves de l'IRA à Nantes.

La FGAF n'acceptera pas ces remises en cause fondamentales. Elle s'associera à toutes les actions qui auront pour but de dénoncer ces projets.

3. Les retraites

Enfin quelques mots, sur les retraites. Là encore, la FGAF s'est clairement positionnée. Si notre organisation est ouverte à la discussion et à la négociation sur certaines évolutions nécessaires en matière de retraite, elle n'acceptera en aucun cas la remise en cause d'un certain nombre de principes essentiels de notre système de retraite, à savoir :

- ➔ le calcul du montant de la retraite sur le salaire des six derniers mois,
- ➔ un montant de retraite représentant 75 % du dernier salaire indiciaire touché par l'agent,
- ➔ un certain nombre de mesures et de dispositifs qui concernent plus particulièrement les agents ayant élevé trois enfants.

Par ailleurs, la FGAF dénonce avec fermeté ce racket organisé chaque année par le Gouvernement sur la CNRACL (Caisse de Retraite des Fonctionnaires territoriaux et hospitaliers) à travers les mesures de compensation et surcompensation votées dans les lois de finances.

Dans le domaine du pouvoir d'achat, la FGAF invite régulièrement le Gouvernement à ouvrir des négociations dans le cadre d'un dialogue social renoué. Toutes les mesures salariales décidées au cours des dernières années l'ont été de manière unilatérale par les pouvoirs publics.

La FGAF se dit prête à discuter des salaires, sans faire un préalable de la valeur du point d'indice, mais en exigeant une revalorisation sensible de l'ensemble des traitements de la Fonction publique, à travers notamment une restructuration et une redynamisation des carrières, des promotions, des avancements et d'une modernisation des corps et cadres d'emplois.

Enfin, pendant toute cette période, depuis notre Congrès de 2006, nos élus ont siégé de manière régulière et efficace dans toutes les instances et notamment celles qui sont paritaires et où nous sommes représentés. Il s'agit là d'un important travail réalisé par nos militants et responsables, travail qui malheureusement ne peut pas être quantifié, mais dont la valeur et l'importance sont capitales pour la défense des intérêts des agents et notamment nos militants.

À l'avenir, nous serons de plus en plus présents dans le tissu du dialogue social sur l'ensemble du territoire, grâce notamment aux résultats obtenus par nos syndicats et nos composantes lors des échéances électorales.

Vous observerez aussi qu'au-delà d'une consolidation et d'une dynamique sur le plan national, la FGAF revit aussi à travers son action et son activité sur l'ensemble du territoire.

Il nous faut, à présent, relancer le fonctionnement de nos unions départementales et régionales, pour mieux nous faire connaître sur le terrain, mais également pour mieux encore assumer notre développement.